

Procès-verbal

COMITÉ CONSULTATIF COMMUNAUTAIRE ET DE GESTION DU BRUIT

Date et heure : Le 30 octobre 2018 à 11 h 30
 Lieu : Airport Operations Facility, Conference Room
 Participants : Louis Godbout (DG, Expansion Dieppe), Jim Doyle (DA, Planification stratégique multimodale, province du N.-B.), Gilles Brine (conseiller, Ville de Shédiac), Jean-Marc Brideau (Ville de Dieppe), Geneviève Laforge (présidente du conseil d'administration, CCGM), Ted Davis (gest. d'unité, NAV Canada), Bernard LeBlanc (DG, YQM), Vincent Martin (dir. des opérations, YQM)

SUJET	DISCUSSION	CONCLUSION
Mots de bienvenue et approbation de l'ordre du jour	<p>Le directeur général souhaite la bienvenue à tout le monde. Le comité et ses nouveaux membres se présentent.</p> <p>Le directeur général explique le rôle du comité, qui est, deux fois par an, d'organiser des réunions publiques pour donner des mises à jour au sujet de l'aéroport. Il s'agit donc d'une excellente tribune pour communiquer et discuter de tels problèmes.</p> <p>Le comité approuve l'ordre du jour du 30 octobre 2018.</p>	
Approbation du procès-verbal	Le comité approuve le procès-verbal de la réunion précédente du 15 mai 2018.	
Mises à jour au sujet de YQM et commentaires de la communauté	<p>Le directeur général donne une présentation et insiste sur le fait que l'aéroport est un organisme à but non lucratif régi par un conseil d'administration comptant 14 membres représentant diverses agences et dont deux sièges sont à pourvoir. (Fédéral)</p> <ul style="list-style-type: none"> Il aborde la vision de YQM, la porte par excellence reliant le Canada atlantique vers le monde; la mission de YQM, exploiter l'aéroport de façon sécuritaire en maintenant un environnement propre; les valeurs fondamentales de YQM, avec des mesures en faveur de l'environnement. Examen des quatre priorités au cours des prochaines années. Nous réunissons un panel de 400 passagers tous les trois mois pour répondre à un sondage ASQ (qualité du service des aéroports). Leurs commentaires orienteront nos priorités pour la période 2018-2021 en mettant l'accent sur des domaines comme la création d'un programme de service à la clientèle, l'augmentation de notre offre de destinations soleil ainsi que la fréquence des vols, la poursuite de l'organisation d'événements communautaires (BBQ, Course sur piste, visites guidées de l'aéroport) et le réinvestissement dans notre infrastructure. Examen des réalisations et des réussites de l'aéroport. Une zone d'attente d'appel a été créée cette année. Une station de remplissage de bouteille d'eau a été installée côté piste. Plusieurs visites d'avions cargo (Boeing 747), repartis chargés de fruits de mer. Nous avons atteint le niveau 2 du programme « Airport 	

Table ronde avec les participants	<p>Carbon Accreditation » en 2018 et, dans le but d'accéder au niveau 3, nous travaillerons en collaboration avec nos locataires et partenaires aériens. Nous avons procédé à des changements au niveau de la gestion du stationnement avec la disparition du guichet de stationnement et la mise en place de trois bornes de sortie en libre-service. L'installation d'un éclairage à DEL est en cours dans l'aérogare.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivant les commentaires des parties prenantes quant au Plan directeur : nous avons créé 52 places de stationnement supplémentaires cette année pour faciliter la saison hivernale. Nous travaillons à l'ajout de vols directs vers les É.-U. Nous réfléchissons à la possibilité de rendre le Salon Destination accessible à tous du côté piste ainsi qu'à l'amélioration des options offertes aux utilisateurs en général. Des projets pour la mise en place d'un accès direct à l'aéroport depuis l'autoroute et l'amélioration des transports publics offerts sont en cours. • Nos objectifs/priorités pour 2019 sont : resurfaçage de la piste 06/24, projet de récupération et d'élimination du liquide de dégivrage, mise à jour du plan d'occupation du sol et consultations, accord sur l'aménagement des terrains (potentiel), transporteur à prix très bas et mise en place du Plan stratégique sur trois ans, élaboré en collaboration avec le conseil d'administration. • Aperçu du registre des plaintes liées au bruit. Nous recueillons les informations, vérifions, avec l'aide de NAV Canada, si cela fait partie des opérations de routine ou d'opérations externes, puis nous procédons à un suivi avec la personne à l'origine de la plainte. <p>Le directeur général demande au public et aux participants s'ils ont des commentaires ou des questions, ce qui mène aux discussions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Concernant les plaintes liées au bruit, leur nombre n'est pas une surprise. La plupart d'entre elles concernent de petits avions volant à basse altitude. L'un des membres de la communauté présent à des inquiétudes quant aux vols très tôt le matin (2 h), aux vols incessant au-dessus d'une même zone, et des conséquences de la pollution sonore sur la population. • Les plans de vol de ces avions sont soumis aux strictes régulations de Transports Canada en fonction de la taille de l'appareil. Une fois qu'ils sortent de ces limites, ils volent par eux-mêmes et nous n'avons plus aucun contrôle. • La personne chargée des opérations aéroportuaires examinera la question plus en détail et en discutera avec l'école de pilotage. Le PDG remercie l'intervenant pour avoir manifesté son inquiétude puisqu'il s'agit là du but de ces réunions : de rassembler et de répondre aux sujets sur lesquels l'Aéroport et ses partenaires peuvent agir. • Au sujet de la surveillance des niveaux sonores à l'aéroport. Une étude a été menée en 2004. L'évaluation du bruit est fondée sur la taille de l'appareil. Cargojet a changé d'appareils. Le niveau 	
--	---	--

	sonore est plus important lorsqu'un appareil vol à basse altitude ou si les conditions sont nuageuses.	
Levée de séance	Le directeur général a remercié tous les participants d'être venus et a terminé avec les remarques finales.	Levée de la séance à 12 h 25